

7
JUN
2018



Gala Conserv'eau

3^e édition

C'est dans le cadre du mois de l'eau et des activités du 35^e anniversaire de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) que s'est tenue la 3^e édition du Gala Conserv'EAU. C'était alors le moment de célébrer les efforts déployés pour la protection des lacs et cours d'eau du territoire d'intervention de la Zone GIRE L'Assomption. Cette soirée a réuni les citoyens et les acteurs des milieux environnemental, industriel, communautaire et municipal dont tous partagent le même objectif : la protection, conservation et mise en valeur de l'eau!

Ainsi, l'OBV CARA et ses partenaires ont souligné les initiatives ayant un impact significatif sur la protection de nos ressources en eau. Répartis dans 5 catégories distinctes (municipale, communautaire, organisme à but non lucratif, coup de cœur du jury et individu), les lauréats se sont vu remettre le trophée Conserv'EAU 2018, illustrant une goutte d'eau bleu cristalline.

Le jury 2018

La période de mise en candidature, échelonnée de février à avril, a permis de faire ressortir des projets et initiatives intéressantes en matière de protection et de conservation de l'eau sur le territoire. Les candidatures reçues ont été analysées par les membres du jury à qui revenait la tâche de sélectionner les lauréats de chacune des catégories.

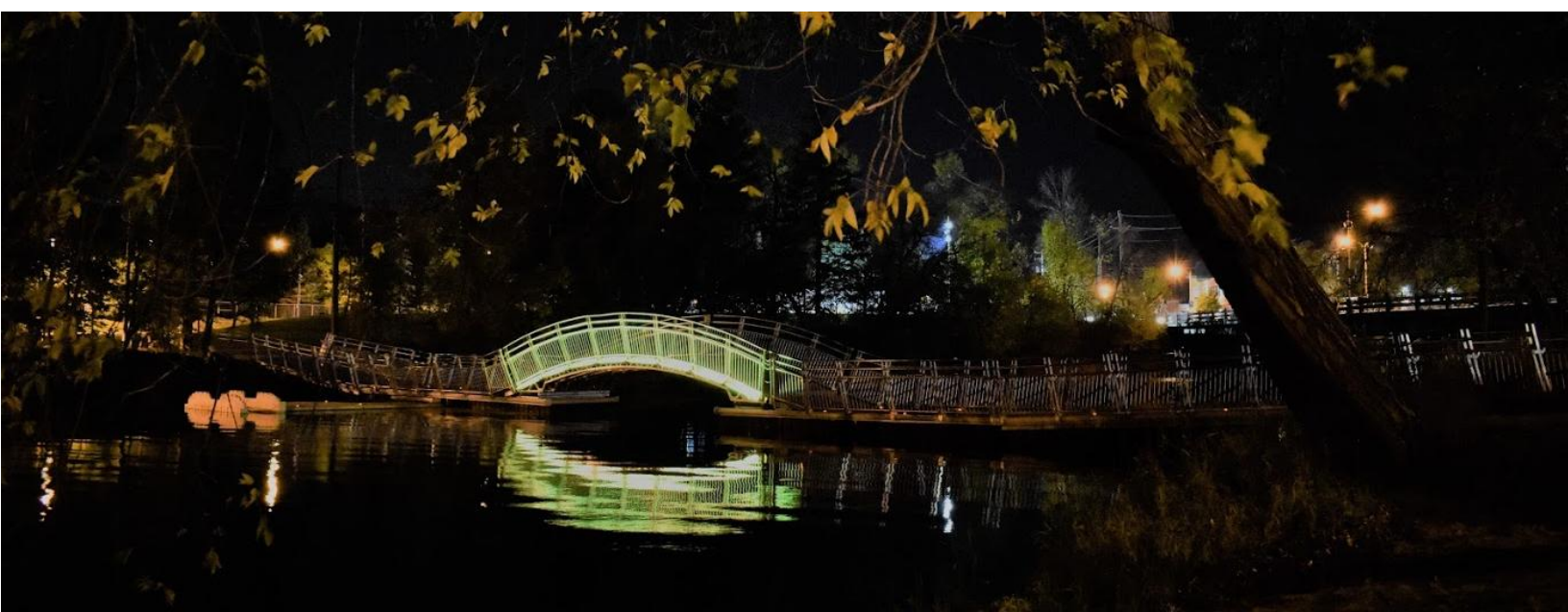
Notre jury 2018 :

- Monsieur Luc Beauséjour, conseiller à la Ville de Joliette
- Monsieur Jean Burton, administrateur de l'Association des résidents du lac Stevens et administrateur au sein de l'OBV CARA
- Madame Samira Chbouki, enseignante-chercheuse au département horticulture et environnement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette et administratrice au sein de l'OBV CARA
- Madame Annie-Claude Gauthier, ingénieure en environnement à la General Dynamics – Produits de défense et Systèmes tactiques Canada Inc. et administratrice au sein de l'OBV CARA
- Monsieur David Lapointe, directeur général de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie et administrateur au sein de l'OBV CARA
- Monsieur Charles Bergeron, directeur aménagement et environnement à la Fédération de l'UPA de Lanaudière et secrétaire au sein du comité exécutif de l'OBV CARA

Animation de la soirée

L'animation de la soirée a été menée par monsieur David Lapointe (membre du jury). Il était accompagné de madame Annie-Claude Gauthier (membre du jury) pour la présentation des lauréats. Madame Marjolaine Rodier-Sylvestre (chef de division – environnement, Service d'aménagement et de développement du territoire à la Ville de Repentigny et administratrice de l'OBV CARA) s'est jointe à eux pour partager les actions mises en place par l'OBV CARA pour faire de cet événement un événement responsable, notamment par la provenance des aliments servis durant le cocktail, la gestion des matières résiduelles et la compensation des émissions de gaz à effet de serre.

Merci à nos animateurs, sans qui, cette soirée n'aurait pas été la même!



VILLE DE JOLIETTE

De gauche à droite sur la photo ►

M. Charles Bergeron (membre du jury),
Mme Samira Chbouki (membre du jury),
M. David Lapointe (membre du jury),
Mme Anne Laganière (Directrice Santé,
Sécurité, Environnement et Conformité
à Groupe CRH Canada inc),
Mme Claudia Bertinotti (conseillère
municipale à la Ville de Joliette),
Mme Annie-Claude Gauthier
(membre du jury),
M. Jean Burton (membre du jury)



Suite à sa consultation publique de 2016, la **Ville de Joliette** a reçu l'appui de la population et ce, sans équivoque, afin de mettre les efforts nécessaires pour valoriser les abords de la rivière L'Assomption. Depuis, elle saisit les opportunités d'acquisition des terrains riverains. La Ville de Joliette souhaite notamment :

- Rapprocher les citoyens de la rivière L'Assomption
- Réaménager un couvert végétal plus écologique pour diminuer l'érosion et le ruissellement dû au développement urbain
- Embellir l'environnement et améliorer l'aspect visuel de l'entrée de la Ville, avec une vue sur la rivière
- Ajouter de nouveaux sentiers d'interprétation pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et aux caractéristiques propres du bassin versant
- Ajouter des pistes cyclables longeant la rivière

Ce prix a été remis par Madame Anne Laganière, Directrice Santé, Sécurité, Environnement et Conformité à Groupe CRH Canada inc, à Madame Claudia Bertinotti, conseillère municipale à la Ville de Joliette.

**Impact direct sur la qualité de
la ressource EAU**

Projet novateur et exportable

**Implication de la population
dans la démarche**

Acceptabilité sociale du projet

Accessibilité à la ressource

**Investissement financier pour
la protection à long terme
du milieu**



Partenaire Or



Cimenterie de Joliette

Groupe CRH Canada inc.
966, chemin des Prairies
Joliette (Québec) J6E 0L4
Tél.: 450 757-8805 | Téléc.: 450 756-4366
www.crhcanada.com

ZEC LAVIGNE



◀ De gauche à droite sur la photo

Mme Samira Chbouki (membre du jury),
M. Charles Bergeron (membre du jury),
M. Alain Bellemarre (Préfet de la MRC de Joliette),
M. Serge Malo (administrateur de la ZEC Lavigne),
Mme Annie-Claude Gauthier (membre du jury),
M. David Lapointe (membre du jury),
M. Jean Burton (membre du jury)

Impact direct sur la qualité de
la ressource EAU

Projet novateur et exportable

Implication des utilisateurs dans
la protection de la ressource

Sensibilisation et éducation aux
saines pratiques en milieu
naturel

Harmonisation des usages du
territoire et sa mise en valeur

Amélioration de la qualité de son
environnement

Par la mise en place d'une installation septique communautaire, la **ZEC Lavigne** avait pour objectif de diminuer la contamination du lac Lavigne par les eaux usées des campeurs et encourager les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Un dispositif de protection de ponceau contre le castor a été installé afin d'éviter l'inondation de la zone à proximité du champ d'épuration et ainsi conserver l'efficacité de l'installation.

Ces actions permettent de protéger la ressource eau, plus précisément le lac Lavigne, et d'en conserver la qualité et les usages.

Deux formations ont été offertes aux campeurs : la première sur les bonnes pratiques en milieu riverain et la seconde sur les procédures d'installation d'un collecteur individuel afin de maximiser l'efficacité du système et minimiser toute perte d'eaux usées.

Ce prix a été remis à Monsieur Serge Malo, administrateur de la ZEC, par Monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

MRC de Joliette
632, rue De Lanaudière
Joliette (Québec) J6E 3M7
Tél. : 450 759-2237
Téléc. : 450 759-2597
information@mrcjoliette.qc.ca
www.mrcjoliette.qc.ca



Partenaire Or



Lauréat – secteur communautaire

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE L'ACHIGAN

De gauche à droite sur la photo ►

Mme Annie-Claude Gauthier (membre du jury),

M. Charles Bergeron (membre du jury),

M. Mario Racette (maire de Saint-Roch-Ouest),

Mme Johanne Gauthier (présidente de l'APLA),

Mme Érika Roy (1^{ère} vice-présidente de l'APLA),

M. Patrice Goyer (Sécurité publique, Saint-Hippolyte),

*M. Bruno Allard (Environnement et communications,
Saint-Hippolyte),*

M. Jean Burton (membre du jury),

Mme Samira Chbouki (membre du jury),

M. David Lapointe (membre du jury)



Les objectifs soutenus par l'Association pour la protection du lac de l'Achigan (APLA) dans le cadre du projet mis en candidature, étaient notamment l'information et la sensibilisation des résidents et des utilisateurs, surtout les jeunes usagers du lac de l'Achigan, en les rejoignant avec un médium plus accrocheur et plus facile à diffuser.

Des capsules vidéo ont été rendues disponibles à toute association de lac désirant informer et sensibiliser ses membres. Elles seront également disponibles sur le site Internet de la municipalité de Saint-Hippolyte. L'amélioration des comportements des utilisateurs du plan d'eau et par conséquent, la conservation ou l'amélioration de la santé du lac demeure la priorité.

C'est Monsieur Mario Racette, maire de Saint-Roch-Ouest et représentant de la MRC de Montcalm, qui a remis le prix à l'Association, représentée par Madame Johanne Gauthier, présidente de l'APLA et Madame Érika Roy, première vice-présidente de l'APLA.

Plus de 50 ans d'implication et
d'engagement pour la
protection du lac et son
environnement

Création d'outils de
sensibilisation et d'éducation
sur les
plantes aquatiques et les
bonnes pratiques nautiques

Participation active pour la
cohabitation de ses utilisateurs



Partenaire Or



MRC de Montcalm

1540, rue Albert

Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Tél. : 450 831-2182 poste 7000 |

Télec. : 450.831.2647

Sans-frais : 1-888-242-2412

Courriel : info@mrcmontcalm.com

MONSIEUR MARTIN BLOUIN



◀ De gauche à droite sur la photo

Mme Édith Desroches (Membre du conseil régional des Caisses Desjardins de Lanaudière)
M. Charles Bergeron (membre du jury),
Mme Annie-Claude Gauthier (membre du jury)
M. Martin Blouin (responsable du secteur traitement des eaux, municipalité de Crabtree)
M. David Lapointe (membre du jury),
M. Jean Burton (membre du jury)
Mme Samira Chbouki (membre du jury)

Son implication en matière de
protection de la ressource

La longévité de son implication

Avoir poussé sa municipalité à
aller de l'avant en matière
d'économie d'eau

Son engagement au sein de sa
municipalité et à titre de membre
du comité sur la poursuite de la
stratégie d'économie d'eau
potable

À l'emploi de la Ville de Crabtree depuis 1994, monsieur **Martin Blouin** a contribué à l'amélioration de la gestion de la ressource en eau à travers les années. Il a notamment contribué à l'implantation de compteurs d'eau et la revégétalisation de la bande riveraine près de la prise d'eau brute, afin de donner l'exemple et de protéger une portion de l'aire immédiate du site de prélèvement d'eau.

Il a également participé à la mise en place d'actions pour l'économie d'eau et d'énergie par les citoyens de Crabtree, dont la tenue d'une conférence, la distribution de trousse d'économie d'eau et de barils récupérateur d'eau de pluie. Sa contribution et l'impact de toutes ces actions ont permis de diminuer de 28 % la consommation d'eau dans les 10 dernières années.

Le prix a été remis par Madame Édith Desroches, membre du conseil régional des Caisses Desjardins de Lanaudière, invitée à prendre la parole et dévoiler le *Coup de cœur du jury* 2018.

Partenaire Or



Lauréat *Individu s'étant démarqué par son engagement*

MADAME FRANCE BOURDON ET MONSIEUR LARRY CONOCHIE

De gauche à droite sur la photo ►

Mme France Veillette (chef environnement chez
Bridgestone Canada inc. – usine de Joliette)
M. David Lapointe (membre du jury)
M. Charles Bergeron (membre du jury),
Mme Annie-Claude Gauthier (membre du jury),
M. Yannick Bilodeau (fiduciaire de la Fiducie de
conservation des écosystèmes de Lanaudière)
M. Larry Conochie et Mme France Bourdon (lauréats),
Mme Denise Trudel (fiduciaire de la Fiducie de
conservation des écosystèmes de Lanaudière),
M. Jean Burton (membre du jury),
Mme Samira Chbouki (membre du jury)



En octobre 2017, madame France Bourdon et monsieur Larry Conochie procédaient à un important don écologique en faveur de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière : une vaste propriété de 138 ha (341 acres), composée de forêts, de lacs, de rivières et de milieux humides, située dans la vallée de la rivière Noire.

Par ce geste, le couple assurait ainsi la préservation, à perpétuité, d'un milieu naturel à Sainte-Émélie-de-L'Énergie. Celui-ci abrite une diversité faunique importante : 18 espèces de mammifères, dont la chauve-souris cendrée (une espèce en situation précaire au Québec), 91 espèces d'oiseaux et 8 espèces d'amphibiens et reptiles.

Le jury tenait à souligner la générosité et la détermination des lauréats pour la protection de leur propriété de façon perpétuelle. Ils ont donc reçu le trophée Conserv'EAU pour *l'individu s'étant démarqué par son engagement*, remis par madame France Veillette, chef environnement chez Bridgestone Canada inc. – usine de Joliette.

L'importance de leur don écologique

La protection à perpétuité
d'un milieu naturel de haute
valeur écologique composé
d'une mosaïque de forêts,
lacs, cours d'eau et de milieux
humides dans le corridor de
la rivière Noire



Partenaire Or

BRIDGESTONE
Votre Route, Notre Passion

Bridgestone Canada inc.

Usine de Joliette
1200, boulevard Firestone
Joliette (Québec) J6E 2W5
Tél. : 450 756-1061
Téléc. : 450 756-4387

JUIN – MOIS DE L'EAU

En 2017, le mois de juin devenait le « mois de l'eau » afin de célébrer la ressource et faire connaître les enjeux qui y sont liés, Le Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) ainsi que le Gouvernement du Québec invitaient la population à participer à plus d'une cinquantaine d'activités organisées en l'honneur de cette richesse naturelle (corvées, conférences, forums, fêtes, etc.) partout au Québec.



C'est dans ce cadre que la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a choisit de célébrer ses 35 ans d'activités et ainsi souligner son anniversaire, le mois de l'eau et les initiatives locales pour la protection et la conservation de l'eau sur son territoire d'intervention. Le ROBVQ était d'ailleurs présent le 7 juin, représenté par madame Caroline Brodeur (présidente) et monsieur Antoine Verville (directeur général). Ils ont tenu à souligner l'implication de l'OBV à travers le temps, en matière de protection de l'eau et de gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant.

Ambassadeur EAU

Partenaire officiel des activités du 35^e anniversaire



Siège social
603, boul. Base-de-Roc
Joliette (QC) J6E 5P3
Tél.: 1 855 756-6227
www.nordikeau.com

Merci à nos partenaires



Or



Votre Route, Notre Passion



CRH Canada



Argent



Bronze

Martin, Boulard S.E.N.C.R.L.

Maskimo Construction inc.

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

Partenaires Cad'EAU

Coop Novago

Parc Régional des
Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Musée d'art de Joliette

Pépinière Saint-Paul
de Joliette inc.

M ta région
Ville de Lavaltrie

Cégep régional
de Lanaudière à Joliette
Municipalité
de Saint-Roch-Ouest

Gagnants des tirages *Cad'EAU*

Ville de Lavaltrie

Monsieur Benoît Rivest est reparti avec une lithographie de la Chasse-Galerie, un *cad'EAU* de la part de la Ville de Lavaltrie



Monsieur Jean-Louis Cadieux a remporté le *cad'EAU* offert par la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, soit un certificat cadeau dans une fromagerie locale (La Suisse Normande) ainsi que des souvenirs à l'effigie de la municipalité.

Saint-Roch-de-l'Achigan

Musée d'art de Joliette

Madame Nadine Gosselin est l'heureuse gagnante du livre des collections du Musée d'art de Joliette accompagné d'un laissez-passer familial au musée.



Monsieur François Boisjoli avait le billet gagnant et s'est vu remporter le coffret *M ta région*.

M ta région

VIA Rail Canada

Le grand prix de la soirée, un crédit voyage de 500\$ de VIA rail Canada, a été remporté par monsieur Guy Laverdière.



UN ÉVÉNEMENT RESPONSABLE!

Cette 3^e édition du Gala Conserv'EAU est classifiée **niveau 2** selon la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), pour un événement responsable. Cette classification se traduit par la priorisation de fournisseurs locaux, une meilleure gestion des ressources et la diminution des déchets.

LA CLASSIFICATION EN 5 VOLETS :

Provenance des fournisseurs :

- Des fournisseurs locaux pour tous ses besoins de nourriture, boissons, matériels, etc.
- Des fournisseurs qui témoignent d'un engagement concret envers le développement durable
- Le traiteur sélectionné était Le C.A. cuisine, un restaurant certifié « Goûtez Lanaudière »

Gestion des ressources :

- Utilisation de matériel composé de matières recyclables ou de contenu recyclé
- Réutilisation des ressources existantes qui exigent un transport
- Réduction à la source en utilisant du matériel déjà sur place

Gestion des matières résiduelles

- Redistribution gratuite des surplus à un organisme de bienfaisance (La Soupière, dans ce cas-ci)
- Sensibilisation des participants au tri et à la gestion des matières résiduelles
- Pesée des matières résiduelles et objectif maximal de matières résiduelles destinées à l'enfouissement – établi à 20 g/participant

Sélection de l'alimentation :

- Sélectionner majoritairement des aliments dont la provenance est locale
- Sélectionner majoritairement des aliments qui sont certifiés biologiques, équitables et/ou de provenance québécoise
- Encourager les participants à effectuer du covoiturage pour se rendre sur les lieux de l'événement
- Relever le kilométrage des participants et des organisateurs
- Calculer les gaz à effet de serre émis et les compenser à un organisme (Planétair)



Cette 3^e édition du Gala Conserv'EAU a permis de détourner de l'enfouissement près de 75 % des matières résiduelles générées par l'événement. De plus, les émissions de GES engendrées par les déplacements de ses convives ainsi que de l'organisation (0,95 tonnes de CO₂) ont été compensées auprès de *Planétair*.

Le choix des fournisseurs locaux aura également permis de mettre à l'honneur l'industrie agroalimentaire de Lanaudière

Cuisine Poirier
La Belle Excuse
Cochons cent façons
Fromagerie du champ à la meule
Fromagerie la Suisse Normande
La Courgerie
Miel de chez nous
Simon Turcotte confiturier
L'Abbaye Val Notre-Dame
Microbrasserie Alchimiste
Vignoble Saint-Gabriel



Gala Conserv'eau

Devenez partenaire de la 4^e édition du Gala Conserv'EAU !

L'événement rejoint
vos valeurs corporatives...
Vous souhaitez soutenir l'engagement
du milieu dans la protection des lacs
et cours d'eau...

Devenez candidat lors de la prochaine édition du Gala !

Vous êtes engagé dans la protection
des lacs et cours d'eau...
Vous avez posé ou poserez un geste
significatif et digne de mention pour la
conservation de la ressource...

Soyez des nôtres pour la
4^e édition du Gala Conserv'EAU en juin 2020



**Organisme de
bassin versant**
Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

100, rue Fabre
Joliette (Québec) J6E 6N3
Téléphone : (450) 755-1651
Télécopieur : (450) 755-1653
info@cara.qc.ca www.cara.qc.ca